

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PUYBEGON

Par arrêté en date du 16 avril 2021, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de PUYBEGON pour une durée de 30 jours consécutifs, du 25 mai 2021 à 9h00 au 24 juin 2021 à 17h00.

Ledit projet de modification du PLU de PUYBEGON vise essentiellement à :

- Inventaire des bâtiments susceptibles de pouvoir changer de destination
- Modification de zonage (pour prendre en compte une erreur matérielle, des nouveaux projets ou encore une activité non répertoriée)
- Modification de certaines orientations du règlement
- Correction d'éléments ponctuels

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune de PUYBEGON sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estime nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Madame FUERTES Catherine, retraitée de la fonction publique d'Etat, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif, par décision n° E21000028/31, en date du 18 février 2021, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

Le dossier du projet de modification du PLU de la commune de PUYBEGON et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le commissaire enquêteur destiné à recueillir les observations du public, seront déposés et mis à la disposition du public, pendant 30 jours consécutifs, du 25 mai 2021 à 9h00 au 24 juin 2021 à 17h00, en Mairie de PUYBEGON, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (le Lundi, Mardi, Jeudi 9h00-12h30/13h00-17h00, le Vendredi 9h00-12h00, le samedi en semaine paire de 9h00 à 12h00) et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h30).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, portant les présentes indications à la connaissance du public, sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment à la Mairie de PUYBEGON dans l'ensemble des panneaux d'affichage dont dispose la commune de PUYBEGON, dans chacun des lieux d'enquête publique et publié par tout autre procédé en usage dans la commune. Cet avis sera notamment affiché sur les sites concernés par la présente modification du PLU ou à proximité immédiate de ceux-ci, visible depuis la voie publique. Le dossier d'enquête et l'avis d'enquête seront également publiés sur les sites internet de la commune de Puybegon : www.mairie-puybegon.com et de la communauté d'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr. Les pièces du dossier d'enquête publique pourront aussi être consultées à la mairie pendant les jours et heures habituels d'ouverture.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de PUYBEGON - 2 rue de la mairie - 81390 PUYBEGON.

Des observations écrites pourront être adressées à Madame le commissaire enquêteur en Mairie de PUYBEGON - 2 rue de la mairie - 81390 PUYBEGON, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à mairiedepuybegon@orange.fr

Madame le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de PUYBEGON :

- Le Mardi 25 mai 2021 de 9h00 à 12h30
- Le Samedi 5 juin de 9h00 à 12h00
- Le Jeudi 24 juin de 14h00 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame le commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées de Madame le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de PUYBEGON et sur le site internet de la commune de PUYBEGON : www.mairie-puybegon.com et de la communauté d'agglomération : www.gaillac-graulhet.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à la Mairie de PUYBEGON - 2 rue de la mairie - 81390 PUYBEGON

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - Le Nay - 81600 TECOU, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de PUYBEGON, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de la Mairie de PUYBEGON - 2 rue de la mairie - 81390 PUYBEGON, Tél. : 05.63.58.43.07